






Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés

Départements et services:

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

Travaux visés	<p>Tous travaux à risque modérés visés par l'article 3.23.2 du CSTC soient :</p> <p>a) L'enlèvement total ou partiel de faux plafonds en vue d'accéder à une zone de travail où se trouvent des matériaux friables contenant de l'amiante;</p> <p>b) Le recouvrement de matériaux friables contenant de l'amiante, sous réserve du sous-paragraphe c du paragraphe 3;</p> <p>c) L'enlèvement de matériaux friables contenant de l'amiante lorsque le procédé d'enlèvement fait en sorte que la zone de travail est isolée de la zone respiratoire du travailleur;</p> <p>d) Tout travail susceptible d'émettre de la poussière d'amiante qui n'est pas classé à risque faible ou élevé;</p> <p>e) La manipulation ou l'enlèvement, autrement que dans le cas prévu au sous-paragraphe f, de petites quantités de matériaux friables contenant de l'amiante dont le volume de débris n'excède pas 0,03 m³ ou 1 pied³ pour chaque rénovation mineure ou travail spécifique d'entretien régulier;</p> <p>f) L'enlèvement de cloisons sèches qui ont été installées avec un mastic de remplissage contenant de l'amiante;</p>
Risques potentiels :	- Atteinte aux voies respiratoires par des poussières volatiles.
Équipement de protection individuel (ÉPI)	<p>Obligatoire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection respiratoire avec filtres P-100 - Lunettes de sécurité - Couvre tout   
Équipement et matériel minimalement requis :	<ul style="list-style-type: none"> - Registre d'amiante - Système d'aspiration muni d'un filtre à haute capacité (HEPA) - Enclos portatif ou fixe - Équipement de mise en pression négative  
Formation requise :	<ul style="list-style-type: none"> - Formation théorique amiante - Formation sur la protection respiratoire et essai d'ajustement - Formation pratique amiante
Ressources complémentaires:	<ul style="list-style-type: none"> - Site Santé et sécurité au travail de l'UQTR- Section Amiante - Programme de gestion de l'amiante de l'UQTR - Programme de protection respiratoire de l'UQTR

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

1. Description de la procédure



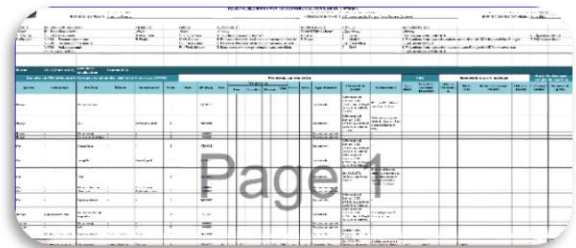
Les consignes et procédures de sécurité en vigueur à l'UQTR doivent obligatoirement être respectées par toute personne au moment de l'intervention

Étape 1

1. **Préparation** : Habituellement, l'utilisation de cette procédure proviendra de l'utilisation des procédures d'accès aux entres-plafond ou à risque faible donc, l'étape 1 de cette procédure aura déjà été réalisée. Toutefois, si vous n'avez pas déjà procédé à la vérification du registre, l'étape 1 est obligatoire.

- 1.1. Le registre de caractérisation de l'amiante doit obligatoirement être consulté par les personnes impliqués dans le travail à effectuer afin de déterminer ensemble si, l'emplacement où s'effectueront les travaux, contient de l'amiante friable. Pour déduire que le registre identifie qu'il s'agit d'un emplacement avec de l'amiante, vous pouvez vous fier à la colonne « commentaires » du registre d'amiante. S'il y a un commentaire inscrit à la colonne "mesures correctives" du registre d'amiante, c'est signe que vous êtes en présence d'amiante friable à cet endroit.
- 1.2. Vous devez aussi partager ensemble (superviseurs et employés) toutes les informations disponibles sur l'état des lieux de travail avant de passer à l'étape 2. Par exemple, un dégât d'eau ayant pu altérer la friabilité des matériaux comme de la pâte cimentaire contenant de l'amiante.
- 1.3. La mise en place de la présente procédure peut provenir de deux sources soit :
 - 1.3.1. La consultation du registre a confirmé la présence de matériaux friable pouvant contenir de l'amiante à l'emplacement des travaux.
 - 1.3.2. L'inspection provenant des procédures d'entrée dans les entre-plafonds ou de la procédure à risque faible.

Dans les deux cas où vous trouvez de l'amiante friable soit par le registre (1.3.1) ou par l'inspection (1.3.2), la prudence s'impose. La présente procédure pour effectuer vos travaux est la plus



La dernière version du registre est située à l'emplacement suivant sur le réseau interne de l'université:

<P:\construction\UQTR CAMPUS\Caractérisation amiante\Rapports\Inspection Déc. 2018>

Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés

Départements et services:

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

sécuritaire en présence d'amiante friable autorisé par l'UQTR pour ses employés.

- 1.4. Les travaux ciblés par cette procédure établissent un contact direct avec de l'amiante déjà à l'état friable. Par exemple : Si lors d'un passage d'un fil l'amiante friable dans un entre-plafond est accroché, l'amiante friable pourrait devenir volatile. La présente procédure sert à protéger les travailleurs contre cet amiante friable qui devient facilement volatile.

⚠ ATTENTION : la caractérisation décrit la situation qui prévalait au moment précis de la collecte de données. Elle n'est pas garante d'une évolution voire d'une dégradation des matériaux depuis la dernière mise à jour du registre. Seule la vérification des lieux confirmera l'état des matériaux.

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

Étape 2

- ⚠ ATTENTION : Cette procédure implique des matériaux friables pouvant devenir volatils. Au-delà des travaux que vous avez à exécuter, votre objectif est donc de vous protéger et protéger les occupants à proximité et de contenir cet amiante volatile.**
- ⚠ ATTENTION : les travaux à risques modérés ne devraient créer que très peu de déchets soit un maximum de 30 cm³ ou 1 pied³. Tous travaux impliquant l'enlèvement d'une quantité supérieure à cette limite sont considérés à risque élevé et devront être sous-traités à une compagnie spécialisée dans les travaux d'amiante à risques élevés.**

2. **Les travaux.** Par exemple, passer des câbles dans un entre-plafond contenant de l'amiante friable où il est impossible d'utiliser un fil de tirage.

2.1. **La préparation :**

2.1.1. Tous les travaux à risque modéré doivent être réalisés dans un enclos de travail. Vous devez donc commencer par déterminer l'endroit et l'ampleur des travaux. Cette évaluation déterminera l'enclos que vous devrez utiliser, soit un enclos portatif ou un enclos fixe (allez directement au point #2.1.1.2)

2.1.1.1. ENCLOS PORTATIF : L'UQTR possède 2 enclos portatifs qui sont entreposés au T-0605 Chiropratique (Image #1). Donc, vous pouvez en installer un pour des travaux pour une ouverture simple ou les deux pour des travaux qui impliquent 2 ouvertures distancées.

2.1.1.1.1. Tout d'abord, vous devez vous assurer soit de trouver une place où brancher le ventilateur de l'enclos ou vous assurer de la charge de la batterie.

2.1.1.1.2. Déplacez l'enclos à l'endroit où seront effectués les travaux et barrez les 4 roues afin de stabiliser l'enclos. (Image #2)

2.1.1.1.3. Montez les côtés en prenant la partie chromée et en la montant vers le haut jusqu'au plafond ou à la hauteur désirée pour que l'endroit où seront effectués les travaux soit circonscrits ou encerclé par l'enclos. Il se peut que vous



Image #1



Image #2



Images #3

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

avez à faire plusieurs montées des côtés puisqu'ils n'auront pas suffisamment de jeu avec la toile de l'enclos pour les monter jusqu'au plafond d'un coup. (Image #3)

2.1.1.1.4. Utilisez les fermetures éclair pour ouvrir l'accès à l'intérieur de l'enclos afin de libérer l'accès aux différents côtés qui sont contre l'emplacement des travaux.

2.1.1.1.5. Ouvrez les fermetures éclair (1) à l'emplacement des travaux et roulez les toiles inutilisées (2) afin de libérer l'accès à l'emplacement des travaux. (Images #4).

2.1.1.1.6. Pour des travaux sur un mur, il est possible d'utiliser l'enclos portatif en utilisant ses ouvertures latérales. Vous devrez alors utiliser les différents rabattements de l'enclos (2) pour assurer l'étanchéité de l'enclos. Pour ne pas briser les murs avec l'adhésion des rabattements, utilisez tout d'abord du ruban adhésif à peinture (1) de 5 cm (masking tape 2") puis collez le rabattement sur le ruban déjà au mur avec un ruban adhésif plus solide (3) (Tuck tape). (Images #5)

2.1.1.1.7. Pour faire fonctionner le ventilateur HEPA, vous devez utiliser l'une des deux méthodes :

2.1.1.1.7.1. Si vous utilisez une prise de courant pour brancher le ventilateur de l'enclos, veuillez-vous assurer d'utiliser un ruban adhésif pour fixer le fil électrique au sol. (Image #6). Allumez le ventilateur avec le bouton rouge en appuyant sur la ligne pour l'activer. (Image #7)

2.1.1.1.7.2. Si vous utilisez la batterie (Image #8), veuillez activer le relais de la batterie en appuyant sur la ligne du bouton noir (1), vérifiez l'état de la



Images #4



Images #5



Image #6

Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés

Départements et services:

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

batterie (2) puis allumez le ventilateur avec le bouton rouge en appuyant sur la ligne pour l'activer (3).

2.1.1.1.8. Testez le ventilateur afin de vous assurer qu'il fonctionne adéquatement. Vous entendrez le bruit de fonctionnement du ventilateur et vous verrez les toiles s'étirer vers l'intérieur.

2.1.1.1.9. Assurez-vous d'avoir mis en place l'éclairage suffisant pour bien voir ce que vous ferez dans la zone de travail (Image #22).

2.1.1.1.10. Si vous avez besoin d'un escabeau pour atteindre votre zone de travail, veuillez l'installer de façon sécuritaire.

2.1.1.1.10.1. Inspectez l'état de votre escabeau : il ne doit pas y avoir de bris ou de modification pouvant compromettre votre sécurité.

2.1.1.1.10.2. Assurez-vous que les 4 pattes de l'escabeau soient fermement appuyées sur le plancher de l'enclos portatif (Image #9).

2.1.1.1.10.3. Rappelez-vous qu'il est interdit de monter plus haut que les deux derniers paliers d'un escabeau (Image #10). L'atteinte de la zone de travail doit être installée en conséquence de cette règle et la durée des travaux dans un escabeau doit être courte et ne pas dépasser **une** heure.

2.1.1.2. ENCLOS FIXE : L'UQTR possède tous les équipements nécessaires pour mettre en place des enclos fixes au magasin du service des équipements. Les étapes à suivre sont les suivantes

2.1.1.2.1. LOCAUX : si vous utilisez un local complet où une porte peut simplement être fermée pour établir la zone de travaux à risque modéré, veuillez suivre les étapes suivantes :



Image #7



Image #8



Image #9



Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés

Départements et services:

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

2.1.1.2.1.1. Assurez-vous que le local peut être libéré pour la période des travaux.

2.1.1.2.1.2. Affichez la pancarte d'avertissement de poussière volatile à l'entrée du local. (Image #11)

2.1.1.2.1.3. Couvrez l'ameublement du local afin que toutes les poussières produites par les travaux puissent s'y déposer et ainsi faciliter son nettoyage. (Image #12)

2.1.1.2.2. AIRES OUVERTES :

2.1.1.2.2.1. Vous devez d'abord délimiter au sol avec du ruban adhésif à peinture 5cm (masking tape 2") la zone qui sera utilisée (Photo #13). Effectuez cette même délimitation sur des plafonds qui ne sont pas suspendus.

2.1.1.2.2.2. Déterminez la grandeur de la toile (bâche) à utiliser pour couvrir l'espace entre le plancher et le plafond selon la zone que vous avez délimité. Une toile opaque est fortement recommandée pour éviter de vous faire déranger pendant les travaux. L'épaisseur de la toile devrait être minimalement de 150 µm ou 6 mil.

2.1.1.2.2.3. Pour suspendre la toile vous avez 2 options soit utiliser des barres de soutien (1) rapides de mise en place ou des grosses pinces à feuilles (2). (Image #14)

2.1.1.2.2.4. Pour les planchers et les plafonds qui ne sont pas suspendus, utilisez la technique pour rendre l'enclos étanche de l'image #5.

2.1.1.2.2.5. Une fois les toiles bien tendues et étanches, apposez une fermeture éclair autocollante sur un des côtés de l'enclos. Ouvrez la fermeture éclair et à l'aide d'un couteau utilitaire, découpez la toile

Image #10

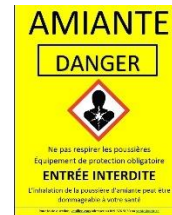


Image #11



Image #12



Image #13

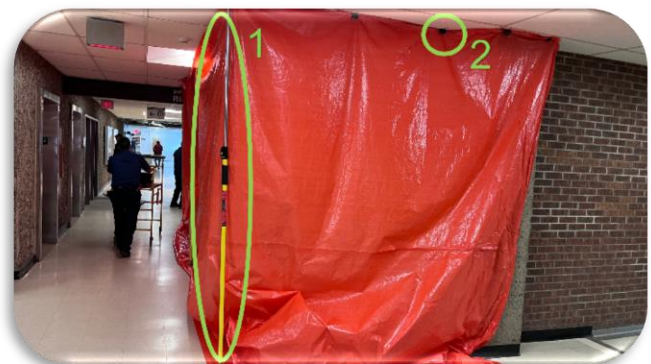


Image #14

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

entre les deux côtés de la fermeture éclair afin d'y créer votre accès. (Photo #15).

2.1.1.2.2.6. Sur un côté de l'enclos, vous devez installer un ventilateur par extraction muni d'un filtre HEPA. Commencez par trouver la prise de courant la plus proche et assurez-vous que la prise du ventilateur peut y être branchée jusqu'à l'endroit où vous installerez l'aspirateur. Mettez du ruban adhésif pour bien fixer au sol le fil le plus près du mur possible. (Image #16)

2.1.1.2.2.7. Ouvrir l'entrée d'air du ventilateur en enlevant le couvercle. La partie maintenant ouverte de l'aspirateur se trouvera à l'intérieur de l'enclos. (L'objectif est de créer une pression négative dans l'enclos) (Image #17)

2.1.1.2.2.8. Approchez le ventilateur près de la toile afin de déterminer l'emplacement du trou que vous devrez effectuer afin de l'attacher à la partie ouverte sur la toile. Découpez un « X » pour ouvrir la toile et insérez la partie noire de l'aspirateur à l'intérieur de l'enclos. (Image #18)

2.1.1.2.2.9. Fixer avec du ruban adhésif à peinture la partie noire de l'aspirateur afin de rendre étanche l'enclos (image #19)

2.1.1.2.2.10. Allumez le ventilateur en tournant le bouton rond jusqu'au numéro 5. Assurez-vous que la toile de l'enclos prend une courbure vers l'intérieur. Ceci vous confirme que vous pourrez mettre l'enclos en pression négative. (Images #20). Si l'enclos ne se met pas en pression



Image #15



Image #16



Image #17

Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés

Départements et services:

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

négative, veuillez chercher et boucher les trous dans la toile.

2.1.1.2.2.11. Affichez la pancarte d'avertissement de poussière volatile à l'entrée du local. (Image #11)

2.1.1.2.2.12. Couvrez l'ameublement du local afin que toutes les poussières produites par les travaux puissent s'y déposer et ainsi faciliter son nettoyage. (Image #12)

2.1.2. Déterminez les outils dont vous aurez besoin pour vos travaux et amenez-les dans l'enclos. L'objectif est de diminuer au maximum la circulation entre l'enclos et l'extérieur de celui-ci. N'oubliez pas que vos outils doivent être en bon état et de les amener sur les lieux des travaux.

2.1.3. Peu importe les outils que vous utiliserez, vous devez avoir avec vous un aspirateur muni d'un filtre HEPA afin de nettoyer votre zone de travail au fur et à mesure des travaux. (Images #21)

2.1.4. Assurez-vous d'avoir mis en place l'éclairage suffisant pour bien voir ce que vous ferez dans la zone de travail. (Image #22)

2.1.5. Vous devez avoir avec vous un sac pouvant recueillir les débris de vos travaux. Un petit sac à poubelle standard (50 µm ou 2 mil) peut suffire à cause de la limite d'enlèvement de matériaux friable de cette procédure. Puisqu'il sera déposé dans la poubelle des déchets d'amiante selon la procédure d'élimination des déchets d'amiante.

2.1.6. L'utilisation d'eau ou d'encapsulant est requise pour diminuer la volatilité des matériaux friables selon la situation dans les travaux à effectuer. Vous devez amener l'encapsulant et un agent de mouillage dans un vaporisateur dans l'enclos. (Images #23)

2.2. L'exécution des travaux

2.2.1. Mettez votre demi-masque réutilisable pour lequel vous avez réussi un essai d'ajustement



Image #18



Image #19



Image #20

Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés

Départements et services:

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

et y ajouter les filtres P-100 avant de débiter les travaux. Une vérification d'étanchéité (Image #24) doit être effectuée avant de passer à la prochaine étape.

2.2.2. Revêtez le couvre-tout.

2.2.2.1. Débutez en enlevant vos bottes de sécurité.

2.2.2.2. Mettez les jambes dans le survêtement puis remettez vos bottes. Assurez-vous que le survêtement est par-dessus vos bottes. (Image #25)

2.2.2.3. Enfilez les manches sur vos bras puis mettez le capuchon sur votre tête. (Images #26)

2.2.2.4. Fermez la fermeture éclair et fermez le rabat pour la couvrir. (Image #27) Mettez vos lunettes de sécurité par la suite.

2.2.3. Démarrez l'aspirateur de l'enclos. (Image #6 ou #20 selon votre enclos)

2.2.4. Entrez dans l'enclos en ouvrant la ou les fermetures éclair de l'enclos puis refermez-les derrière vous.

2.2.5. Débutez vos travaux.

2.2.6. Si vous utilisez des outils manuels (p. ex : Images #28), la quantité de poussière volatile sera moindre que celle créée par des outils électriques toutefois, n'oubliez pas que vous êtes en présence d'amiante friable : Mouiller l'amiante friable devient donc nécessaire pour diminuer les possibilités de rendre l'amiante volatile. Assurez-vous de ramasser les débris au fur et à mesure de vos travaux avec l'aspirateur.

2.2.7. Si vous utilisez des outils électriques, connectez un dispositif d'aspiration à la source. Le mouillage des matériaux friables peut aussi être nécessaire selon le cas. Ces deux mesures diminueront les tâches de nettoyage à la fin des travaux.

2.3. Fin des travaux



Images #21



Image #22



Images #23



Images #24

Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés

Départements et services:

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

2.3.1. Vous devez d'abord effectuer un nettoyage de vos outils avec l'aspirateur HEPA ou des lingettes mouillées.

2.3.2. Nettoyez avec l'aspirateur HEPA l'enclos du plafond jusqu'au sol.

2.3.3. Nettoyez votre survêtement, vos bottes ainsi que tous les équipements de protection individuelle sans enlever votre masque.

2.3.4. Une fois que vous avez enlevé un maximum de poussières dans l'enclos avec l'aspirateur HEPA, vous pouvez enlever votre survêtement de travail.

2.3.4.1. Roulez d'abord votre capuchon vers l'extérieur. (Images #29)

2.3.4.2. Ouvrez la fermeture éclair de votre survêtement.

2.3.4.3. Continuez de rouler le survêtement vers l'extérieur pour que les restants de poussières restent emprisonnés dans le survêtement.

2.3.4.4. Enlevez les manches en les revirant vers l'intérieur. (Images #30)

2.3.4.5. Continuez de rouler le survêtement vers l'extérieur jusqu'au bas de vos jambes puis enlevez le survêtement complètement en le passant par-dessus vos bottes. (Image #31)

2.3.4.6. Mettez le survêtement dans le sac à poubelle.

2.3.5. Enlevez votre masque réutilisable et jetez les cartouches dans le sac à poubelle prévus à cet effet.

2.3.6. Fermez le sac à poubelle hermétiquement en pliant l'extrémité et en l'attachant avec un ruban adhésif. Ne pas enlever l'air du sac en pesant dessus : le risque de diffusion de l'amiante est trop grand en pesant sur le sac.

2.3.7. Sortez votre matériel de travail de l'enclos.

2.3.8. Sortez de l'enclos.

2.3.9. Vous devez défaire votre enclos et rangez votre matériel de façon sécuritaire pour qu'il ne puisse créer une source de risque pour



Image #25



Images #26



Image #27



Images #28

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

une autre personne. Pensez à enlever l'affichage. (Image #10)

2.3.10. Nettoyez et rangez votre masque réutilisable. Jetez les filtres P100 dans le sac contenant des résidus d'amiante.

2.3.11. Disposez du sac contenant les résidus d'amiante selon la procédure d'élimination des déchets d'amiante.

2.3.12. Rapportez à votre superviseur que les travaux sont terminés.



Images #29




Images #30



Image #31

2. Disposition des déchets et matières dangereuses

Tous les déchets créés par cette procédure doivent être disposés selon la procédure d'élimination des déchets d'amiante, PON-SST-GMD-014.

 <p>Université du Québec à Trois-Rivières</p>	<h2 style="margin: 0;">Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés</h2>	<p>N° PON : PON-SST-HYG-003 N° de version : 02</p>
<p>Programme attaché: Gestion de l'amiante à l'UQTR</p>		<p>Départements et services:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service de l'équipement - Service des technologies de l'information - Sous-Traitance

3. Liste de contrôle de la procédure

#	Description	Non	Oui	Notes
1	Préparation (consultation du registre)			
1.1	Est-ce que le matériel sur lequel seront effectués les travaux contient de l'amiante?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.1.	Est-ce qu'il y a une action écrite dans la section « commentaire » du registre?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si oui, il y a probablement de l'amiante friable, vous suivez actuellement la bonne procédure.
1.3.2	Est-ce qu'une inspection a révélé la présence d'amiante friable?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si oui, vous suivez actuellement la bonne procédure.
	Est-ce que vous estimez a plus de 30cm ³ ou 1 pied ³ la quantité de débris qui sera généré par ces travaux?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si oui, les travaux doivent être sous-traités puisqu'ils deviennent à risque élevés.
2.1	Les travaux (Préparation)			
2.1.1	Est-ce que vous avez installé l'enclos?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'enclos portatif ou fixe est obligatoire dans les travaux à risque modéré.
2.1.1.1.6 2.1.1.2.2.4	Est-ce que vous avez assuré une étanchéité de l'enclos?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étanchéité de l'enclos rend possible sa mise en pression négative.
2.1.1.1.7.1 2.1.1.2.2.6	Est-ce que vous avez fixé au sol les fils électriques?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La fixation au sol des fils électriques diminue grandement les risques de chute.
2.1.1.1.8 2.1.1.2.2.10	Est-ce que vous voyez les toiles s'étirer vers l'intérieur lorsque vous allumez l'aspirateur HEPA?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'enclos doit obligatoirement être en pression négative.
2.1.1.2.1.2 2.1.1.2.2.11	Est-ce que vous avez affiché la pancarte de poussière volatile?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'affichage de cette pancarte est obligatoire.
2.1.1.2.1.3	Est-ce que l'ameublement est recouvert de toiles?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif est de faciliter le nettoyage.
2.1.1.1.9 2.1.4	Est-ce que l'éclairage est suffisant?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vous devez vous assurer de bien voir ce que vous faites pendant vos travaux.
2.1.2	Est-ce que tous vos outils sont en bon état et dans l'enclos? Ceci comprend l'aspirateur HEPA pour aspirer à la source.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif est de diminuer la circulation d'air entre l'extérieur et l'intérieur de l'enclos.
2.1.5	Est-ce que vous avez amené un sac pour contenir les débris qui ne pourraient pas être captés par l'aspirateur?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gestion des débris doit s'effectuer dans l'enclos.
2.1.6	Est-ce que vous avez un agent de mouillage ou encapsulant?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vous devez faire tout en votre pouvoir pour diminuer au minimum la volatilité de

La dernière version de cette procédure se trouve sur le site internet www.uqtr.ca/ssmte/amiante et doit toujours primer sur toute version imprimée.

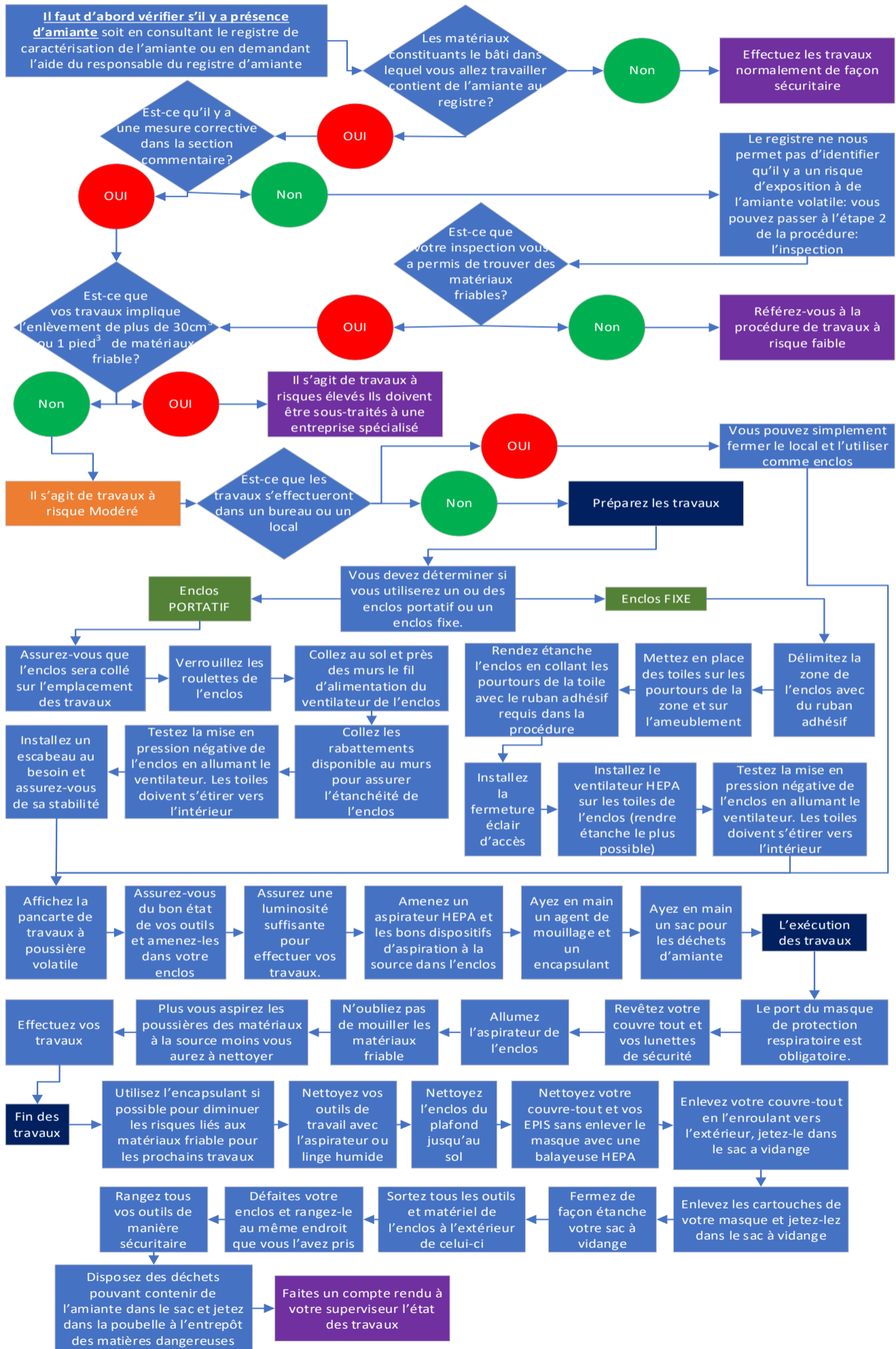
Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés

Départements et services:

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

				l'amiante contenu dans les matériaux friables.
2.2	Exécution des travaux (l'exécution)			
2.2.1	Est-ce que mon test d'étanchéité a révélé une fuite de mon masque?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Enlever le masque, inspecter et remettre. Si le test n'est toujours pas concluant, contactez votre superviseur
2.2.2	Est-ce que j'ai revêtu mon couvre-tout jetable?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2.3	Est-ce que j'ai démarré l'aspirateur HEPA de l'enclos?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2.4	Est-ce que j'ai fermé la fermeture éclair derrière moi lorsque je suis entré dans l'espace clos?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2.7	Est-ce que j'ai activé mon aspirateur pour amasser les déchets au fur et à mesure de mes travaux?			Plus vous captez de poussière à la source, plus votre nettoyage sera facile.
2.3	Fin des travaux			
2.3.1	Est-ce que j'ai bien nettoyé mes outils et mes équipements?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nettoyage avant de sortir de l'enclos est primordial pour contenir les poussières d'amiante.
2.3.2	Est-ce que j'ai bien nettoyé l'intérieur de mon enclos?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nettoyage avant de sortir de l'enclos est primordial pour contenir les poussières d'amiante.
2.3.3	Est-ce que j'ai aspiré un maximum de poussière sur mon survêtement et mes ÉPI?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3.4	Est-ce que j'ai enlevé mon survêtement de façon à y contenir ce qui pourrait y rester de poussière?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3.5	Est-ce que j'ai jeté mes cartouches et mon survêtement dans le sac de rejet d'amiante?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3.6	Est-ce que j'ai fermé hermétiquement mon sac à poubelle?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3.9	Est-ce que j'ai rangé mon matériel de façon sécuritaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3.10	Est-ce que j'ai nettoyé et rangé mon demi-masque réutilisable?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3.11	Est-ce que j'ai jeté mon sac de rebuts dans la poubelle de déchets d'amiante à l'entrepôt des matières dangereuses?			

4. Organigramme de décision




Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés

Départements et services:

- Service de l'équipement
- Service des technologies de l'information
- Sous-Traitance

5. Grille d'audit

#	Élément à observer	C	N-C	N/A	Commentaires
1	Vérifier si le registre d'amiante a bien été consulté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2	Est-ce que l'enclos est en pression négative?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	Est-ce que le filage électrique est collé au sol de façon sécuritaire?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4	Est-ce que l'étanchéité de l'enclos a bien été réalisée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	Est-ce que la pancarte de poussière volatile est affichée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6	Est-ce que les outils sont en bon état?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7	Est-ce qu'il y a un aspirateur HEPA dans l'enclos pour aspirer à la source les débris?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8	Est-ce qu'il y a un sac à débris dans l'enclos?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9	Est-ce qu'il y a des toiles qui recouvrent les meubles?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10	Est-ce que le couvre-tout est bien porté?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11	Est-ce qu'il y a un agent mouillant et/ou un encapsulant disponible dans l'enclos?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

 <p>Université du Québec à Trois-Rivières</p>	<h2 style="margin: 0;">Procédure opératoire normalisée de travaux à risques modérés</h2>	<p>N° PON : PON-SST-HYG-003 N° de version : 02</p>
<p>Programme attaché: Gestion de l'amiante à l'UQTR</p>		<p>Départements et services:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service de l'équipement - Service des technologies de l'information - Sous-Traitance

6. Historique des Changements et approbations

Création par	Jean-Daniel Belcourt	Date	2022/12/15 <small>AAAA/MM/JJ</small>
Date du changement	Description du changement	Personnes impliquées	
<p>2022/12/23 <small>AAAA/MM/JJ</small></p>	Document initial	Préparé par :	Jean-Daniel Belcourt
		Révisé par :	<p>Équipe amiante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Luc Biron (Directeur Équipement) - Geneviève Bureau (Conseillère GMD) - Nancy Carignan (Ingénieure Équipement) - Dominic Déry (Contremaitre Équipement) <p>CMSST :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marc Germain (SDCT employés de soutien) - Olivier Héroux (SDCT Professionnels UQTR) - Geneviève Laflamme (SDCT Professionnels UQTR) - Francis Lafontaine (SDCT employés de soutien) - Luc Lafontaine (APAS) - Claudia Lauzière (SDCT Professionnels UQTR) - Denis Leroux (SDCT Professeurs UQTR) <p>Marika Payette (ASTRE)</p>
		Validé par :	N/A
		Approuvé par :	Pascal Daigle et CNESST (2023/01/12)
<p>2023/01/31 <small>AAAA/MM/JJ</small></p>	Modification du bas de page puisque les dates automatiques ne fonctionnent pas lors de transfert en PDF	Préparé par :	Jean-Daniel Belcourt
		Révisé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	Pascal Daigle
<p>2023/03/21 <small>AAAA/MM/JJ</small></p>	Enlèvement du mot « paritaire » les « personnes impliqués dans le travail à effectuer » dans le point 1.1 et, enlèvement du mot paritaire au point 1.3.1 à la demande de M. Daigle et m. Biron	Préparé par :	Jean-Daniel Belcourt
		Révisé par :	<ul style="list-style-type: none"> - Pascal Daigle - Luc Biron
		Validé par :	<ul style="list-style-type: none"> - Laurence Léonard-Lehoux
		Approuvé par :	Pascal Daigle
<p>2024/02 / <small>AAAA/MM/JJ</small></p>	Modification de l'affiche à l'image 10. Remplacement de aspirateur par ventilateur section 2.1.1.2.2	Préparé par :	
		Révisé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	